

COMMUNIQUE DE PRESSE

À Mamoudzou, le 21/11/2024

73% des maires ont une bonne image des Agences régionales de santé, selon une enquête de l'institut IPSOS pour le Collège des directeurs généraux d'ARS

À l'occasion du Salon des maires qui se déroule du 19 au 21 novembre 2024, le Collège des DG d'Agences régionales de santé (ARS) qui réunit l'ensemble des directrices et directeurs des ARS, dévoile les résultats de l'étude réalisée par l'institut IPSOS sur la perception des ARS par les maires.

Alors que les Agences régionales de santé sont des partenaires essentiels des maires dans le cadre de la mise en œuvre des schémas de santé locaux et dans la construction et l'exécution des Plans régionaux de santé depuis maintenant bientôt 15 ans, le collège des DG, instance représentative des directions des ARS, a souhaité connaître l'opinion des maires sur leurs actions et d'identifier les défis à relever pour que les politiques de santé se déploient au plus près des besoins des Françaises et des Français dans les territoires.

Les principaux enseignements

Cette enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de 250 maires* – dont 200 de communes de moins de 5000 habitants, 50 de communes de plus de 5000 habitants, par téléphone entre le 30 septembre et le 18 octobre, révèle notamment que :

- Les ARS bénéficient d'une bonne notoriété auprès des maires : en effet, la grande majorité des maires (86%) déclarent connaître les ARS, et un grand nombre de ceux qui les connaissent savent ce que signifie l'acronyme. Une notoriété confirmée par une très bonne identification des missions des ARS par les élus.
- Les ARS disposent d'une bonne image auprès des élus, ils saluent massivement l'utilité et le professionnalisme des ARS : 73% des maires ont une bonne image des ARS (dont 7% « une très bonne image »). La première raison de cette bonne image est l'utilité perçue des actions des ARS.
- Près de 6 maires sur 10 (58%) ont le sentiment que les ARS sont éloignées des communes telle que la leur, expriment le souhait que les ARS multiplient leurs visites sur le terrain (78%) et plus d'interactions à l'échelle départementale (68%).
- Plus globalement, les maires expriment le besoin d'un appui renforcé de la part des ARS pour leur fonction d' élu : ils demandent davantage d'informations sur la réglementation et les obligations des élus en matière de politique publique (46%), et sollicitent des éléments de communication permettant d'améliorer l'acceptabilité des décisions en matière de santé (45%).

Contact presse :
06.39.60.74.27 / 06.39.62.41.96
ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Centre Kinga – 90, route nationale
Kaweni – 97600 Mamoudzou
02.69.61.12.25

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-mayotte-dpo@ars.sante.fr)

Des pistes d'amélioration à prendre en compte

Ces résultats confirment l'intérêt majeur des maires pour les questions de santé, la connaissance et la reconnaissance de ceux-ci à l'égard de l'action des ARS sur le terrain. Alors que les Agences régionales de santé, tant au niveau régional qu'au niveau de leurs délégations départementales contribuent à faciliter l'implantation de professionnels de santé au plus près des besoins des citoyennes et citoyens, le Collège des DG d'ARS en s'appuyant sur les résultats de cette étude s'est engagé dans une démarche de simplification des procédures en lien avec le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins.

« Répondre aux attentes des élus de terrain, mieux expliquer nos politiques publiques de santé, s'engager aux côtés des élus pour réduire les inégalités de santé par la prévention, par la facilitation de l'accès aux soins : partout sur le terrain, les agents des ARS sont engagés dans ce partenariat essentiel avec les maires. Dans cette étude, ils confirment leur souhait d'aller encore plus loin dans le partenariat, à partir d'une compréhension du territoire plutôt que d'expertises techniques ; il appartient aux ARS d'être au rendez-vous de cette attente », a commenté Denis ROBIN, président du collège des DG et Directeur général de l'ARS Île-de-France.

« Cette étude financée par la direction de la communication du ministère de la santé auprès des élus vient confirmer qu'après bientôt 15 ans les ARS sont un outil et un instrument important pour les élus locaux dans leurs politiques locales de santé et de prévention. A nous de répondre à leurs attentes et de poursuivre le travail sur le terrain », a ajouté Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Centre Val de Loire, pilote du projet pour le collège des DG.

**enquête réalisée sur 250 maires de France hexagonale*

Contact presse :
06.39.60.74.27 / 06.39.62.41.96
ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Centre Kinga – 90, route nationale
Kaweni – 97600 Mamoudzou
02.69.61.12.25

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-mayotte-dpo@ars.sante.fr)